

Jardin Suisse

Kanton Freiburg | Canton de Fribourg

Les cours interentreprises (CIE)



Responsable / Verantwortlich

Monsieur Pascal Tena (FR)

Organisation des CIE

Moniteur pour les paysagistes

Email: pascal.tena@fr.ch Tel: 079 465 59 25

Moniteur / *Monitor*

Monsieur Sebastien Gaud (DE/FR)

Moniteur pour les paysagistes

Email: sebastien.gaud@fr.ch

Acquérir :

Le savoir-faire

La bonne technique

Les bons gestes en toute sécurité

Les CIE sont sous la responsabilité de l'association

Ils sont obligatoires pour se présenter aux examens finaux

Tous les retards doivent être annoncés au responsable des CIE ou au secrétariat de JSFR

Les absences doivent être annoncées préalablement

Convocations

Elles sont envoyées par mail aux formateurs et aux apprentis (si nous avons une adresse mail valable)

Il est de la responsabilité du formateur d'informer l'apprenti des dates des CIE et surtout de s'assurer de la participation aux cours

Toute absence non excusée est facturée à l'entreprise formatrice

Aufgebote

Sie werden per E-Mail an Ausbilder und Lehrlinge gesendet (wenn wir eine gültige E-Mail-Adresse haben)

Es liegt in der Verantwortung des Ausbilders, den Auszubildenden über die Termine der ÜKs zu informieren und vor allem die Teilnahme am Unterricht sicherzustellen

Unentschuldigte Absenzen werden dem Lehrbetrieb in Rechnung gestellt.

Pour participer aux CIE, les apprentis doivent être équipés des EPI adaptés au cours .

C'est aux formateurs de fournir ces équipements
(selon l'OPA art 5)

Um an den ÜK teilnehmen zu können, müssen die Lernenden mit den für die Kurse geeigneten PSA ausgestattet sein.

Es ist Aufgabe der Ausbilder, diese Ausrüstung zur Verfügung zu stellen.

(gemäss VUV Art. 5)

Nouvelle ordonnance

A la suite de la mise en place de la nouvelle ordonnance, tous les apprentis doivent se présenter aux CIE avec un ordinateur ou une tablette

Neue Verordnung

Nach der Einführung der neuen Verordnung müssen alle Lehrlinge mit einem Computer oder Tablet zu den ÜKs erscheinen